

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 16 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
4 — 13 — — soir, Express.
7 — 11 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
5 — 47 — — soir, Omnibus.
9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR.

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez M^{me} ASSAILLY, MM. JAYAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

On lit dans la France :

Nous avons dit, d'après des informations dignes de toute notre confiance, que l'accueil fait par le pape à la communication de M. le comte de Sartiges au sujet de la convention du 15 septembre, était de nature à faire espérer des résolutions plutôt conciliantes que négatives de la part du saint-père.

On nous transmet, sur cette entrevue, de nouveaux détails plus intimes et plus précis encore que les premiers.

L'attitude du pape n'a pas cessé, durant l'entretien, de porter l'empreinte d'une placidité inaltérable. Ni ses traits ni son langage ne révélaient l'ombre d'un sentiment froissé. Pie IX ne se dissimule pas les difficultés que peut renfermer la situation, mais il compte sur la continuation des sentiments que l'Empereur lui a toujours témoignés et de la protection dont la France a couvert le saint-siège.

La conversation a même porté sur les charges financières du gouvernement pontifical, et il aurait été question de certaines combinaisons destinées à les alléger considérablement.

Il est certain que, si d'un côté l'Italie se chargeait de la part de la dette afférente aux anciennes provinces, et si, de l'autre, les puissances catholiques prenaient à leur compte, comme cela n'aurait rien que de très-naturel, l'entretien de la petite armée, la situation des États pontificaux, avec quelques réformes qu'on pourrait, en outre, réaliser, offrirait des garanties d'ordre et de progrès dont la pers-

pective mérite de fixer l'attention du saint-siège.

On lit dans la Gazette de France :

Nous avons des nouvelles directes de Rome sur lesquelles nous appelons l'attention de nos lecteurs :

Le Pape a reçu de nouveau M. de Sartiges : voici le sens de l'entretien, d'après notre correspondant, placé pour être bien informé.

Pie IX a parlé à l'ambassadeur de France du retrait des troupes françaises. « La France ne pouvait toujours rester, » a dit M. de Sartiges. — « Oui, d'après le droit nouveau, » a répondu le Pape.

L'entretien est tombé ensuite sur l'article du traité par lequel Victor-Emmanuel s'oblige à respecter et à faire respecter le territoire actuel du Saint-Père. Le Pape a simplement répondu : « Vous concevez que je ne puis pas avoir une grande confiance dans les Piémontais. »

Enfin le Pape, quand on lui a parlé de la répartition de la dette à faire entre le Piémont et lui, a fait entendre qu'il ne pouvait pas reconnaître indirectement les faits accomplis depuis 1859, et que toute répartition semblable aurait nécessairement pour conséquence une adhésion implicite à l'ordre de choses actuellement en vigueur.

Les sentiments exprimés par le Pape dans cet entretien sont ceux de la majorité qui raisonne.

On lit dans l'Union de l'Ouest :

Toutes nos lettres de Paris insistent sur les préoccupations croissantes qu'inspirent aux

esprits clairvoyants le traité franco-italien et surtout ses conséquences probables.

La phrase contenue dans l'article du *Constitutionnel* que vous reproduisiez il y a deux jours, nous écrit un de nos correspondants, phrase où il est dit qu'après le départ des troupes françaises de Rome il n'y aura plus d'étrangers en Italie que les Autrichiens encore maîtres de Venise, est toujours l'objet de nombreux commentaires et beaucoup de gens y voient une attaque d'avant-garde dirigée contre l'Autriche.

Il serait puéril de se dissimuler que la situation actuelle peut conduire à la guerre, et, d'après ce qu'on nous assure, cette opinion commence à se faire jour dans les régions où l'on est placé de manière à voir de plus haut et plus loin que le commun des martyrs.

Les deux nuances qui existent dans le ministère, l'une plus pacifique, l'autre plus belliqueuse, n'ont pas trouvé, et bien au contraire, dans le traité du 15 septembre, des éléments de conciliation, et les divergences seraient, dit-on, assez tranchées. Mais, comme la responsabilité ministérielle a été bannie de la Constitution, l'important n'est pas de savoir ce que pense tel ou tel ministre, mais ce que veut l'Empereur dont la volonté seule fait loi. Or, c'est ce que personne jusqu'à présent n'est en mesure de pouvoir dire.

Le *Mémorial diplomatique*, confirmant ce que nous avons dit du caractère de la circulaire adressée par M. Drouyn de Lhuys aux agents de la France à l'étranger, au sujet de la convention du 15 septembre, donne le renseignement suivant en ce qui concerne la

communication adressée à M. de Gramont, notre ambassadeur à Vienne :

« Le duc de Gramont, dit cette feuille, aurait été plus particulièrement chargé de fournir au comte de Rechberg des renseignements de nature à rassurer l'Autriche sur les intentions et les dispositions de la France à l'égard de Rome.

« L'ambassadeur de France, après avoir fait ressortir les garanties efficaces stipulées pour le maintien de la consolidation du pouvoir temporel du pape, aurait positivement déclaré que, si le gouvernement italien ne remplissait pas loyalement ses engagements, le drapeau français, malgré la signature de la convention du 15 septembre, continuerait de couvrir le saint-siège comme par le passé. »

Le ministère italien est composé définitivement de la façon suivante :

MM. de La Marmora, président du conseil des ministres, ministre des affaires étrangères et par intérim de la marine; Lanza, intérieur; Jacini, travaux publics; Pettiti, guerre; Sella, finances; Torelli, commerce; Nazoli, instruction publique; Vecca, justice.

On assure qu'avant de quitter Turin le baron Ricasoli a promis son concours patriotique au nouveau ministère, dans lequel un sentiment de délicatesse, inspiré par sa qualité de Florentin, l'a empêché d'entrer.

Le baron Ricasoli, de retour à Florence, a réuni ses amis politiques et les a vivement engagés à appuyer le ministère.

A la suite de la liste des membres du cabinet, la *Gazette officielle* de Turin publie le pro-

FÉRIER.

L'ILE DES CYGNES.

Par ÉTIENNE ENAULT.

I.

Le vallon de Müritz est situé dans le Mecklembourg-Schwerin, à peu de distance du Mecklembourg-Strelitz. La nature a pris à tâche de composer là un paysage avec une extrême coquetterie : un lac aux sinuosités harmonieuses, des rives chargées de verdure touffues et variées, un flot arrondi, frais et diapré comme une corbeille de fleurs, des entours bocagers, des horizons de coteaux couronnés de bois, en un mot toute une magique perspective qu'on embrasse d'un seul regard. Pour ajouter encore à la séduction de ce site, les Plutus mecklembourgeois de l'un et l'autre duché ont semé la campagne de pimpantes villas à demi cachées dans de luxuriants massifs de saules, d'aunes et de peupliers.

En 184., vers la fin du mois de juin, il y avait soignée dans une des plus somptueuses habitations des bords du lac. Le docteur Savarus, la plus grande célébrité médicale du pays, en était l'amphitryon. C'était un petit vieillard, très-maigre, très-laid et très-railleur. L'étude approfondie qu'il avait faite de l'espèce humaine, sur le mort et le vif, lui avait inspiré une fort mauvaise opinion de ses semblables. Aussi avait-il contume de dire que de tous les animaux sublunaires, l'homme était indubitablement le plus dangereux et le plus méchant. Son pessimisme ne le rendait cependant point insouciant. Il recherchait le monde, il aimait la gaieté, il donnait des fêtes soit à Schwerin, où il exerçait neuf mois de l'année, soit à Müritz, où il passait la belle saison et où l'on venait le consulter de tous les points du Mecklembourg-Strelitz.

Parmi les femmes les plus diamantées et les plus belles réunies dans ses salons, on remarquait surtout la jeune veuve d'un banquier de Strelitz, Aurélie Freysberg. Elle trônait au milieu d'une cour d'admirateurs, auxquels elle distribuait, avec une aisance souveraine, les faveurs d'une parole, d'un regard, d'un sourire. Mais toutes ses préférences allaient manifestement à l'adresse d'un pâle et beau

jeune homme appuyé, rêveur, contre le chambranle doré d'une porte. En vain cette reine de la fête lui dardait-elle ses regards les plus magnétiques, elle ne parvenait point à l'arracher aux songes qui semblaient le dominer. Elle se leva tout-à-coup et se dirigea vers lui.

— A quoi pensez-vous, Hermann ? lui demanda-t-elle avec vivacité. Vous n'êtes guère galant, ce soir. J'attends que vous m'invitez pour la prochaine valse.

— Je suis à vos ordres, ma belle cousine, répondit le jeune homme.

— Oui, vous daignez les suivre, mais vous ne daignez pas les prévenir. Ah ! je vous en veux.

Hermann Wrangel lui prit affectueusement la main et l'entraîna dans un cercle de valseurs qui commençaient à s'ébranler au prélude d'un excellent orchestre.

Deux hommes avaient remarqué le manège de la jeune veuve. Ils échangèrent dans l'embrasure d'une fenêtre les paroles suivantes :

— Décidément, docteur, disait le major Ornull au vieux Savarus, décidément la brillante Aurélie fait une cour dans les règles à son sentimental cousin.

— Vous voulez dire à son petit million de flo-

rins (1), repartit l'Esculape en souriant.

— Cela se sous-entend, quoique Hermann Wrangel soit assez convenablement tourné pour qu'une femme ne considère en lui que lui-même.

— Cette chère dame Freysberg n'admire guère, entre nous, que sa magnifique personne. Et puis, elle s'est trop endettée depuis la mort de son mari pour que la fortune ne soit pas à ses yeux la première de toutes les qualités dans l'homme destiné à succéder au défunt.

— On la dit à peu près ruinée. Est-vrai, docteur ?

— Biffez votre à peu près, cher major ; mettez complètement, et vous ne vous tromperez pas d'un kreutzer. Depuis trois ans, depuis son veuvage, la prodigue a jeté au vent environ cinquante mille florins, c'est-à-dire tout ce que lui a laissé le banquier, qui, lui-même, était dans d'assez mauvaises affaires, grâce surtout au train que menait son élégante moitié. Voici bientôt six ou huit mois qu'elle ne vit que d'emprunts ; le bruit court qu'elle s'est mise entre les mains des usuriers. Il est ma foi temps qu'elle épouse un second capitaliste.

(1) Le florin représente environ trois francs.

gramme politique adopté par la nouvelle administration. Voici ce document, dont il est inutile de faire ressortir l'importance dans les circonstances présentes :

« En ajournant le gouvernement des affaires publiques dans d'aussi graves circonstances, le nouveau ministère se croit obligé de faire connaître à la nation, de la manière la plus claire et la plus explicite, ses intentions sur la question prédominante qui préoccupe si vivement les esprits et agite l'opinion publique. Le cabinet accepte la convention récemment stipulée avec le gouvernement impérial de France pour l'évacuation des troupes françaises du territoire pontifical, ainsi que la condition du transfert de la capitale dans un autre siège.

Avec cette intention et à cet effet, il soumettra, dès la réouverture du Parlement, un projet de loi aux Chambres. En même temps, le cabinet a la conviction que des motifs de haute convenance politique et de stricte équité imposent au gouvernement du roi le devoir de proposer au Parlement tous les tempéraments qui peuvent être les plus propres à alléger les dommages de la ville qui cesserait d'être capitale du royaume, sans toutefois éloigner le délai fixé dans la convention pour l'éloignement des troupes françaises du territoire pontifical.

Cette très-noble cité qui, au-dessus de toute pensée, a toujours eu celle de l'avenir de la nation, saura donner à l'Europe, en cette circonstance, le splendide exemple de ce calme digne qu'elle a toujours gardé dans les phases de la résurrection italienne, et qui lui a valu les sympathies et l'approbation de toute la Péninsule et du monde civilisé.

Dans de telles résolutions, qu'il se plaît à croire partagées par la très-grande majorité de la nation, le ministère se présentera au Parlement avec la certitude que les populations italiennes, pénétrées de la gravité et des difficultés de la situation, attendront avec une pleine confiance les votes de ce même Parlement, et sauront garder et conserver cet accord de volontés, cette foi inviolable dans la couronne, qui ont été notre force principale dans les événements glorieux accomplis depuis 1859 jusqu'à cette époque, et qui doivent encore être le gage le plus sûr de l'entière réalisation des destinées de la nation. »

Le ministère italien qui vient de tomber a laissé les caisses de l'État à peu près vides. Aussi parle-t-on à Turin de la vente des chemins de fer à MM. de Rothschild et de l'aliénation des biens du domaine.

Une compagnie anglaise se serait formée pour cette dernière opération, et elle proposerait au gouvernement italien de lui avancer deux cents millions sur les biens, en se chargeant de les vendre tous, dans une certaine limite de temps. Il ne faudrait pas moins que la réalisation de ces deux projets pour assu-

rer le service public pendant l'exercice de 1865.

Le conseil municipal de Macerata, convoqué en séance extraordinaire, le 26 du mois dernier, pour délibérer sur la convention du 15 septembre, et principalement sur le projet de transférer la capitale de l'Italie à Florence, a voté par acclamation la résolution suivante :

« Le conseil communal accueille avec enthousiasme la convention avec la France et la translation provisoire de la capitale à Florence, comme la première étape vers Rome ; il loue hautement le gouvernement du roi, et il fait des vœux pour que le Parlement approuve un événement qui intéresse si profondément la cause nationale. »

On écrit de Turin, 30 septembre :

Les journaux publient une lettre du préfet de Milan à la Société des sciences de cette ville.

Le marquis de Villamarina annonce qu'il a reçu la visite d'un officier d'ordonnance du roi, chargé par Sa Majesté de féliciter Milan de son attitude digne et significative, l'assurant que la convention aurait sa pleine exécution.

Un manifeste du comité romain constate le bon accueil fait à la convention par les populations romaines, qui voient dans cet acte l'application du principe de non-intervention à Rome.

Plusieurs journaux assurent que l'administration La Marmora aura l'appui de la grande majorité de la nation.

La *Gazette du peuple* publie une sorte de manifeste aux Italiens, émané de la réunion dite des comités réunis de Turin. Cette pièce contient un exposé des événements du 21 et du 22 septembre.

Les conseils municipaux de quelques villes du Piémont ont émis un vote de sympathie pour le municipale de Turin.

Le comité central vénitien s'est décidé à transférer son siège de Turin à Milan. C'est pour se trouver plus rapproché du but que poursuit ce comité, qu'il a pris cette résolution.

A Genève, on vient de faire trois nouvelles arrestations : celles de MM. du Pan, indépendant ; Eisenlohr et Lavalette, radicaux.

On mande de Rome, 30 septembre :

L'*Osservatore romano* raconte une tentative de démonstration qui a eu lieu hier soir pendant que la musique des hussards français jouait la retraite au milieu d'une foule considérable. Des cris inopportuns et subversifs ont été proférés, mais l'arrestation de quelques agitateurs, opérée par les gendarmes français, a promptement ramené le calme.

Le tribunal de la consulte a rendu son ju-

gement dans l'affaire de la conspiration du 12 avril 1864.

Palma a été condamné aux travaux forcés à perpétuité, et Fiori à quinze ans ; une condamnation à dix ans de réclusion a été prononcée contre Filiberg et Fayoli ; Romersi a été condamné à six ans.

La convention du 15 septembre n'a été nulle part accueillie avec plus de satisfaction qu'à Pesth. Les Hongrois, qui aspirent toujours à leur autonomie, s'imaginent qu'en présence du traité franco-italien, auquel ils rattachent, à tort ou à raison, la question de la Vénétie, le gouvernement autrichien serait plus disposé à faire des concessions. On va même jusqu'à dire que l'archiduc Étienne, qui a fait dernièrement une visite à l'Impératrice Eugénie à Schwalbach, serait rappelé de l'exil et élevé à la dignité de palatin de Hongrie.

Nous ne reproduisons ces bruits que pour donner une idée de l'état des esprits en Hongrie.

Nos correspondants de Copenhague prétendent qu'une certaine émotion règne dans les régions gouvernementales de cette ville. On commence à y croire que la Prusse ne veut pas sérieusement la paix, et on attribue à cette puissance l'intention de rendre tout arrangement impossible, en formulant sur la question financière des exigences qu'il est de tout point impossible au Danemark de satisfaire. Dans tous les cas, la difficulté de concilier les prétentions opposées paraît si grande, qu'on n'espère pas, en Danemark, arriver à la conclusion de la paix avant la fin de l'année.

Le *Flyvepost*, de Copenhague, déclare dénuée de fondement la nouvelle donnée par les feuilles allemandes que le Danemark consent à un partage de l'actif de l'État avec les duchés. Il est plus probable, ajoute la feuille danoise, qu'une proposition différente sera faite par le Danemark, relativement à la répartition financière. La grande question est de savoir si la Prusse et l'Autriche l'accepteront. On dit que l'affaire a été agitée dans la séance d'hier.

Nous avons des correspondances particulières d'Athènes du 22 septembre. Elles nous apprennent que l'Assemblée nationale venait d'émettre un vote très-grave. Elle a décidé, à la majorité de 212 voix contre 62, la suppression du Sénat. Le nombre des articles de la nouvelle Constitution votés par elle, jusqu'à ce moment, est de 17. Parmi les dispositions rejetées, à une faible majorité il est vrai, se trouvent celles de l'article 31, qui obligeait le roi à choisir ses ministres exclusivement parmi les députés.

L'Assemblée nationale, qui apporte dans les débats de sa Constitution un esprit de modération auquel il était permis de ne pas s'attendre après tant d'orages parlementaires, vient

d'adopter un article qui abolit la peine de mort en matière politique.

Le correspondant spécial du *Times* à New-York, mande ce qui suit en date du 21 septembre :

« Des dépêches fédérales disent qu'une bataille a été livrée dans la vallée de la Shenandoah. Les fédéraux auraient eu l'avantage, mais ils n'ont pas poursuivi l'ennemi.

» Deux trains chargés d'approvisionnements et quarante chevaux destinés aux garnisons fédérales de l'Arkansas, ont été capturés à Calum-Creek par les confédérés.

» Deux steamers ont été détruits sur le lac Erié par des passagers confédérés.

» Le gouvernement fédéral a été prévenu que deux bateaux à vapeur, armés et équipés par les confédérés dans des ports du Canada, croisaient sur le lac.

» M. Wallandigham déclare qu'il soutiendra la candidature de Mac Clellan. »

Nous recevons de New-York des correspondances particulières qui portent la date du 17 septembre.

L'attitude prise par le général Mac Clellan vient de rompre le faisceau si péniblement formé du parti démocratique.

C'est là une grave affaire, car si, d'une part, le parti démocratique en se divisant perd les chances certaines de succès que son union lui assurait, de l'autre, la nouvelle convention, dans ces éléments, choisira pour ainsi dire un candidat de l'Ouest. Ce sera comme un nouveau déchirement par la voie du scrutin de la grande république américaine, et quand même le candidat de la paix ne réussirait pas à triompher, le nouveau président trouvera devant lui comme une résistance compacte et organisée d'une portion majeure des États-Unis.

C'est ainsi que cette guerre, entreprise pour des intérêts matériels, amène chaque jour de nouveaux antagonismes, dus à la divergence toujours croissante de ces mêmes intérêts. C'est vraiment une chose ridicule que de parler de l'ancienne union maintenant. Liens politiques, liens industriels, liens commerciaux et liens financiers, tout cela s'est relâché, s'est déplacé, s'est brisé.

L'Ouest a plus d'intérêts communs avec le Sud qu'avec le Nord. Le Nord, maître du Mississippi, ne sait qu'en faire, même à l'avantage de son commerce. La Californie pivote dans une orbite de plus en plus excentrique. Tout se dissout. L'ambition seule rapproche encore tous ces morceaux de l'échiquier américain qui craque. Les partis subissent ces secousses ; ils se dévorent, ils se fractionnent ; ils ne savent plus ce qu'ils veulent. La majorité désire la paix, mais elle en cherche les conditions sans pouvoir se mettre d'accord. Elle avait cru trouver son homme dans Mac Clellan. Le général a démontré qu'il était, avant tout, un

— Hermann Wrangel peut à bon droit passer pour tel, et Mme Freysberg est en train de donner là un bien joli coup de filet.

— Plus joli encore que vous ne le supposez, major.

— Et comment cela, docteur ?

Savarus se haussa sur la pointe des pieds pour atteindre à l'oreille de son interlocuteur. Il y laissa tomber lentement ces mots :

— Ce jeune homme n'a pas un an à vivre.

Malgré l'imperturbabilité qui semblait caractériser son attitude, le major Ornulf tressaillit légèrement.

— Ah ! vraiment ? murmura-t-il. Mme Freysberg sait-elle...

— Presque aussi bien que moi. Son médecin l'a parfaitement instruite. Il était présent à une consultation pour laquelle la famille Wrangel avait réuni trois ou quatre de mes confrères de Schwerin et de Strelitz. Nous avons tous reconnu que ce pauvre Hermann est atteint d'un mal incurable. Il va sans dire que nous avons en grande partie caché la triste vérité au jeune homme ainsi qu'à ses vieux parents. Mais, comme je passais le soir même devant la villa de Mme Freysberg, j'entendis de mes deux oreilles

le prévenant docteur communiquer tout au long à sa charmante cliente le résultat de nos observations. Et depuis ce moment la coquette a redoublé de grâce, de prévenance, d'amabilité auprès de son cher cousin. Ah ! major, le bon Dieu a créé des femmes qui ne valent vraiment pas le diable.

Disant cela, Savarus fixait étrangement sur le visage d'Ornulf deux petits yeux ronds aussi brillants que des lucioles. Le major détourna les siens avec un peu d'embarras.

— Vous êtes simpitoyable pour Mme Freysberg, cher docteur, dit-il d'un ton froid et gourmé. Vous la faites probablement beaucoup plus noire qu'elle ne l'est en réalité. Les apparences sont si trompeuses !... Et, tenez, est-ce que je ne suis pas sur le point d'épouser Wilhelmine Aurich, ma pupille, dont la santé, s'il faut vous en croire, est assez gravement compromise ? Eh bien, pourquoi ne dirait-on pas aussi que ce projet d'union est le résultat d'un calcul machiavélique de ma part ? Voyez pourtant jusqu'où peuvent conduire les interprétations trop hasardées. Il faut prendre garde, docteur, il faut bien prendre garde de calomnier une intention.

L'Hippocrate mecklebourgeois se pinça les lèvres pour étrangler un petit rire sarcastique qui com-

mençait à s'en échapper.

— Oh ! oh ! dit-il avec une bonhomie passablement sournoise, le major Ornulf est trop opulent pour que jamais l'ombre d'un soupçon de cette nature vienne à l'esprit de personne... Mais à propos, reprit-il, je ne vois pas cette belle enfant. Est-ce que vous ne me l'avez pas amenée ? Serait-elle plus souffrante, la chère petite ?

— Vous lui avez prescrit, docteur, de beaucoup se ménager, et elle s'abstient de toute fatigue. Vous excuserez son absence : Wilhelmine ne fait que vous obéir.

— A la bonne heure, et je suis content d'elle. Pauvre jeune fille ! si charmante et si sérieusement menacée !...

— Taisez-vous, docteur ! je ne veux pas vous croire ! je ne vous crois pas ! interrompit le major d'un ton auquel il s'efforçait vainement de communiquer un peu d'émotion.

Savarus ne répliqua pas. Un imperceptible haussement d'épaules traduisit seul cette pensée qui lui vint à l'esprit :

— Le coquin !... Ah ! il y a des hommes qui valent bien les femmes, si les femmes ne valent pas le diable !

Le major Ornulf méritait assurément cette appréciation. C'était bien une des plus vilaines âmes de toute la Confédération germanique, mais sachant cacher sous des dehors pleins de convenance la laideur de ses instincts. Il avait quarante-cinq ans, un grand reste de beauté physique, la taille haute et imposante, le visage admirablement régulier, les extrémités d'une irréprochable élégance ; mais la froideur et la sécheresse de sa physionomie détruisaient le charme de toutes ces perfections. Son vice dominant était une excessive cupidité. Il avait été commissaire-général des vivres de l'armée du grand-duc de Mecklebourg-Schwerin au moment où toute l'Europe augmentait son effectif militaire pour se tenir sur le pied de la paix armée, comme on disait alors. En moins de deux années, il était devenu millionnaire. Instruit de ses rapines, le grand-duc s'en était montré fort irrité. Toutefois, répugnant au scandale, il s'était contenté de lui faire rendre gorge d'une centaine de mille florins et l'avait mis en disponibilité.

Le docteur quitta le major pour offrir son bras à une jeune femme qui se plaignait en minaudant de vapeurs imaginaires. La valse venait de se terminer. Hermann reconduisait sa cousine à la place qu'elle

nombre de l'armée, et que la guerre et le camp étaient son élément principal.

De là réaction, réaction qui s'étendra probablement et finira par lui ôter à peu près toutes les chances, si les démocrates de la paix trouvent bon candidat. De tout ce tableau, que résulte-t-il pourtant? Le Sud seul sait ce qu'il veut; il veut l'indépendance, il l'aura.

Le général Mac Clellan comprend si bien la haute qu'il a commise, qu'il fait dire par tous ses amis que, malgré les affirmations de son manifeste, s'il est nommé président, il acceptera l'armistice et une convention de tous les États.

Les journaux qui soutiennent sa candidature demandent de dire tout haut et publiquement ce qu'il dit en particulier, et ils ajoutent que c'est le seul moyen de sauver sa candidature et de détruire les chances de M. Lincoln, qu'ils regardent comme le fléau de l'Amérique. (La France.)

La pièce suivante intitulée : *Programme Lincoln*, a été publiée en Amérique :

« Hôtel du gouvernement exécutif.
Washington, 18 juillet.

« A tous ceux que cela peut intéresser.
Toute proposition qui renferme le rétablissement de la paix, l'intégrité de toute l'Union, l'abandon de l'esclavage, et qui émane de l'autorité qui peut contrôler les armées maintenant en guerre contre les États-Unis, sera reçue et examinée par le gouvernement exécutif; il y sera répondu par des conditions générales sur des points essentiels et accessoires, et le porteur ou les porteurs de la dite proposition auront un sauf-conduit, aller et retour.

« ABRAHAM LINCOLN. »
Nous ne savons ce qu'il y a d'authentique dans cette nouvelle; mais les termes absolus du programme qu'elle indique ne permettent guère d'en espérer un heureux résultat.

Les avis du Japon annoncent que deux navires anglais ont été canonnés par une batterie appartenant au prince Chosien. Le choléra est à Shang-Hai. Un bateau de la Compagnie Russell a brûlé. Les passagers ont été sauvés.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

L'impératrice Eugénie sera de retour dans le courant de la semaine prochaine. Elle retournera en France par Bade, où elle passera quelques jours chez la duchesse Hamilton, à laquelle Sa Majesté a promis depuis longtemps de faire une visite.

L'impératrice ne s'arrêtera pas au château de Johannisberg, chez le prince et la princesse Metternich, comme on l'avait annoncé. Elle ira directement de Schwabach à Bade.

— C'est que je suis émue, mon ami, répondit Aurélie d'une voix mélodieuse. La poésie de la nature me monte au cœur et me refait une beauté. Tenez, reprit-elle après un long moment d'extase, je veux que nous ayons souvent des heures de recueillement et de rêverie ensemble. Mais où les prendre? Ma maison est le rendez-vous ordinaire de toute la bruyante colonie de Müritz. Je ne puis sans incivilité lui interdire ma porte. Votre demeure, à vous, est remplie d'un nombreux domestique, allant, venant, bourdonnant à vous donner la migraine. Impossible d'en faire un refuge sentimental. Où donc nous cacher? dans quel nid vraiment solitaire abriter la couvée de nos songes en commun, comme dirait un poète?

— Le bruit et la foule me fatiguent, dit-elle avec une visible affectation de mélancolie. J'ai besoin d'un silence et de solitude. N'êtes-vous pas comme moi, mon ami?

— Je n'aime pas le monde, vous le savez bien, répondit gravement le jeune homme. Si je le fréquente, c'est que ma famille l'exige. Une fête m'attriste, j'ignore pourquoi : mon âme ne vit bien que dans la retraite.

— La retraite à deux, soupira la jeune veuve; oui, le bonheur est là.

Elle enveloppa Hermann d'un regard brillant comme celui du basilic. Elle pressa avec une douce féline le bras du beau misanthrope contre sa poitrine de marbre. Puis, s'arrêtant près d'un mur d'attente d'appui qui clôt la terrasse, elle se mit à contempler, dans une pose admirablement étudiée, les claires perspectives de la campagne sous un ciel étincelant d'étoiles.

— Ah! vous êtes ravissante ainsi, ma cousine! ne m'empêchez de lui dire Hermann, que les harmonies nocturnes disposaient à l'enthousiasme.

— Une correspondance que nous venons de recevoir de Bade mentionne le bruit généralement accrédité que l'Empereur Napoléon doit aller à la rencontre de l'Impératrice Eugénie, et faire en même temps une visite à la reine de Prusse, qui se trouve actuellement dans cette résidence thermale. On dit aussi que l'impératrice de Russie se rencontrera avec l'impératrice des Français à Bade.

Nous ne reproduisons, bien entendu, ces bruits que sous toutes réserves.

— Nous lisons dans *l'Union de l'Ouest* :

On disait vendredi à la Bourse que les nominations publiées le matin par le *Moniteur* n'étaient que le prélude de nouveaux changements dont le journal officiel donnerait bientôt connaissance au public.

M. Rouland est donc définitivement nommé gouverneur de la Banque de France, et il est impossible de ne pas admirer la variété des connaissances et des aptitudes que cette nomination suppose chez l'homme d'État appelé à cette haute position. Ainsi, M. Rouland a déjà été ministre de l'instruction publique, puis président du Conseil d'État. Aujourd'hui le voilà sénateur et, qui plus est, gouverneur de la Banque, sans que jusqu'à présent il ait donné, publiquement du moins, des preuves de sa capacité financière.

— Plusieurs sièges, comme on sait, se trouvent vacants au Sénat. On assure que ces vides seront bientôt remplis, et l'on désigne déjà comme devant être promu à la dignité de sénateurs : M^r d'Arbois, MM. le duc de Montebello, Sainte-Beuve, Adolphe Barrot, le comte de Nieuwerkerke, Boinvilliers et Godelle.

— Le prince Humbert, qui est arrivé à Paris le 30 septembre, et qui devait repartir presque immédiatement pour Turin, où l'appelaient les événements de ces derniers jours, paraît devoir, au contraire, prolonger son séjour en France.

La situation s'étant améliorée en Italie par la formation définitive du cabinet et par l'apaisement des troubles, le prince n'a pas jugé nécessaire de hâter son retour.

— On mande de Stockholm que le prince et la princesse de Galles doivent se rendre lundi à Gothembourg par le chemin de fer.

— Les fiançailles de la princesse Dagmar et du grand-duc Nicolas ont eu lieu le 28 à Copenhague. Les fiancés ont reçu le même jour, au château de Bernstorff, les félicitations de la famille royale.

— Le prince d'Augustenbourg ne s'est point rendu à Berlin comme l'avaient annoncé plusieurs journaux allemands.

— Le procès La Pommerais a fourni à un des auteurs dramatiques de Vienne, le sujet d'un drame qui, en ce moment, a un grand succès.

— C'est depuis le 1^{er} octobre que les jeunes soldats de la deuxième portion du contingent de la classe de 1863 classés dans la réserve, ont dû être rendus dans les divers dépôts d'instruction pour y être exercés jusqu'au 31 décembre prochain.

On assure que l'armée d'Algérie va recevoir de nouveaux renforts, au nombre desquels se trouveraient le 4^e régiment de chasseurs à cheval, le 2^e régiment d'artillerie à pied, la 11^e compagnie du 6^e régiment d'artillerie pontonniers, le 2^e escadron du train d'artillerie, et la 11^e compagnie d'ouvriers d'artillerie.

— On cite un joli mot du roi des Belges à Nadar. Au moment où le *Géant* allait partir, le roi Léopold s'approcha de l'aéronaute et lui recommanda de jeter son lest en Belgique, « parce que, dit-il, c'est de la terre belge, et j'ai promis de maintenir l'intégrité du territoire. »

Nadar n'a pas voulu compromettre le roi et c'est pour cela qu'il est descendu à Ypres.

— Le *Phare de la Loire* publie l'extrait suivant d'une lettre qui lui est adressée de Londres :

« Trois maisons de commerce importantes ont déposé leur bilan aujourd'hui. La Banque de Leeds est dans une situation de plus en plus désespérée. Le déficit monte à plus d'un million de livres. Les affaires sont dans une stagnation complète. Les banques commencent à s'alarmer et à resserrer le crédit. Cette précaution est nécessaire pour faire face à une demande en masse possible au sujet des dépôts. Une banque de Londres n'a pas moins de 12 millions de livres sterling en dépôt dans ses coffres. Le symptôme le plus alarmant, c'est la quantité énorme de papier que les banques ont escompté. Jamais, jusqu'à présent, on n'avait vu sur la place autant de papiers sans valeur. »

— Le même journal reçoit de Londres de nouveaux détails sur la crise commerciale. Chaque jour on constate de nouvelles faillites; la confiance est profondément ébranlée, et les gens qui ont traversé quelque panique commerciale ne savent que trop bien ce que signifient ces symptômes. Voici les faillites que l'on annonce aujourd'hui et ce ne sont pas les seules :

M. F. Clough, passif 500,000 livres;
MM. Fletchean et C^o, 100,000 livres;
M. Baxendell et C^o, 78,000 livres;
MM. Ligfoot et C^o;
M. David Ramsden;
MM. Walker Cotesworth et C^o.

L'agent de change de Liverpool, M. Byme, qui est en fuite, laisse un passif de plus d'un million de livres sterling.

— M. Mon, ancien ambassadeur d'Espagne en France, et dernièrement président du Conseil des ministres, est arrivé à Paris.

suis rendu plusieurs fois le soir, et n'y ai jamais rencontré âme qui vive, si ce n'est les deux cygnes qui y ont fait leur résidence et lui ont donné le nom qu'elle porte. Pourquoi n'iriez-vous pas quelquefois y passer une heure au coucher du soleil?

— Je suivrai bien volontiers votre conseil, mon cher Hermann, si je suis sûr de vous rencontrer.

— J'attends que vous fixiez le jour, cousine, je me mets de grand cœur à votre disposition.

— Vous êtes charmant, cousin. Je veux vous prouver mon empressement. Demain donc, à neuf heures du soir, dans l'île. Nous y commencerons le poème de nos solitudes.

Elle tendit une admirable main qu'Hermann pressa affectueusement dans les siennes; puis elle rentra dans les salons avec une singulière expression de triomphe dans le regard. Seul, Savarus en fit la remarque.

— Ah! ah! se dit-il en ricanant au fond de son gosier, il paraît que la mouche se prend à la toile; l'araignée est contente.

(La suite au prochain numéro.)

— L'huître, à Paris, est devenue d'une consommation telle que, malgré son prix énorme de 80 centimes, 90 et 1 franc la douzaine, 7 à 8,000 paniers sont absorbés journellement. Chaque panier contenant douze douzaines 1/2 du précieux mollusque, soit 150; c'est 1,050,000 ou 1,200,000 huîtres qu'il faut, matin et soir, à Paris, pour mettre en appétit ses heureux habitants, 36 millions par mois et 228 millions pour les huit mois de l'année qui s'écrivent avec un R, ou janvier, février, mars, avril, septembre, octobre, novembre et décembre. Il est convenu de ne pas manger d'huîtres en mai, juin, juillet et août; mais il y a encore de nombreuses dérogations à l'usage.

Avis aux huîtres!

OBSERVATOIRE IMPÉRIAL DE PARIS.

Lundi 3 septembre 1864.

Sur le nord de l'Europe, la pression barométrique est élevée, le ciel beau et l'air généralement calme.

De fraîches ou fortes brises soufflent des régions est sur les côtes sud-ouest de l'Angleterre, sur une grande partie de la France et sur le nord de l'Adriatique; le ciel est beau ou peu nuageux sur ces diverses régions.

Il pleuvait au contraire, ce matin, à Marseille, à Toulon, à San-Fernando et à Palerme.

On nous signale d'Ajaccio, que des éclairs ont paru dans la région du nord-est, hier soir, à neuf heures.

Pour nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Turin, 2 octobre. — *L'Opinione*, la *Gazette de Turin*, la *Stampa*, la *Discussione*, la *Monarchia nazionale*, la *Perseveranza* de Milan et d'autres journaux louent le ministère de la franchise de ses déclarations. Le *Pungolo*, tout en appuyant le programme du ministère, craint qu'il ne soit pas encore décidé à exécuter la convention.

Une nouvelle réunion politique très-nombreuse a eu lieu à Milan. On y a voté une résolution déclarant que la convention est un signe de progrès très-marqué pour la résurrection italienne, et qu'elle ouvre la voie à la réalisation du programme national qui ne peut pas s'accomplir en dehors de Rome.

Paris, 3 octobre.

Le prince Humbert a dîné hier à Saint-Cloud avec l'Empereur. Le départ du prince aura lieu, dit-on, mercredi.

M. Ratazzi doit quitter Paris aujourd'hui pour se rendre à Turin.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Marché de Saumur du 1^{er} Octobre.

Froment (l'hectol.)	16 07	Huile de lin.	52 —
2 ^e qualité.	15 45	Paille hors barrière	38 80
Seigle.	9 50	Foin.	77 45
Orge.	8 —	— id.	77 45
Avoine anc. (entrée)	9 07	Luzeine (les 750 k)	90 48
Fèves.	12 25	Graine de trèfle.	— —
Pois blancs.	27 20	— de luzerne.	— —
— rouges.	27 20	— de colza.	30 —
Cire jaune (50 kil).	200 —	— de lin.	27 —
Huile de noix ord.	60 —	Amandes en coques	— —
— de chenevis.	52 —	(l'hectolitre).	— —
		— cassées (50 k.).	— —

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).			
Coteaux de Saumur 1863.	1 ^{re} qualité	60 à 75	
Id.	2 ^e id.	50 à 55	
Ordin., envir. de Saumur, 1863	1 ^{re} id.	48 à »	
Id.	2 ^e id.	45 à »	
Saint-Léger et environs 1863,	1 ^{re} id.	45 à »	
Id.	2 ^e id.	40 à »	
Le Puy-N.-D. et environs 1863.	1 ^{re} id.	40 à »	
Id.	2 ^e id.	38 à »	
La Vienne, 1863.		32 à 36	

ROUGES (3).			
Souzay et environs 1863.		80 à 100	
Champigny, 1863.	1 ^{re} qualité	180 à »	
Id.	2 ^e id.	120 à »	
Varrains, 1863.		70 à 80	
Bourguell, 1863.	1 ^{re} qualité	100 à »	
Id.	2 ^e id.	90 à »	
Restigny 1863.		70 à 80	
Chinon, 1863.	1 ^{re} id.	68 à »	
Id.	2 ^e id.	60 à »	

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :
Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

Quarante-deux ares de vigne, au Clos-Poinson.
Quinze ares de vigne, aux Galmoises.
S'adresser audit notaire. (426)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

Une MAISON, située à Villebernier, avec cour et jardin, occupée par les époux Jacques Poirier.
S'adresser à M. POIRIER, ou M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

Etude de M^e DABURON, notaire à Brézé.

A VENDRE

A L'AMIABLE, EN TOTALITÉ,

Six hectares 44 ares de terre et vigne, en plusieurs morceaux, situés communes de Brézé et Epieds, appartenant à M^{me} V^e Thibeault, propriétaire à Brézé.
S'adresser pour les renseignements et traiter, à M. LOUIS BOUTET, propriétaire à St-Cyr-en-Bourg, ou à M^e DABURON, notaire. (435)

Etude de M^e CHAPIN, notaire à Angers.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Une PROPRIÉTÉ de produit et d'agrément, située dans le département de Maine-et-Loire, à 10 kilomètres environ d'une station principale de chemin de fer, consistant en maison de maître, bâtiments de service, vastes prairies, bois-taillis, et quatre fermes.
Belle chasse.
S'adresser, pour avoir des renseignements et pour traiter, audit M^e CHAPIN, notaire. (444)

A VENDRE

1^e UNE MAISON et dépendances, située rue du Puits-Tribouillet, n^o 4, occupée par M. Laporte, huissier.
2^e UN JARDIN, ILOT ET PIÈCE D'EAU; le tout se tenant, d'une superficie d'environ 20 ares, situé près de la Mairie de Saint-Lambert.
S'adresser à M. LECOQ fils, professeur au collège, place des Récollets, à Saumur. (424)

LIBRAIRIE DE DUTERTRE, 236, rue Saint-Jacques, à Paris,

ÉDITEUR DE LA FRANCE MARITIME, PAR GRÉHAN; DU TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE D'HORLOGERIE, DE MOINET, DU DICTIONNAIRE DES COMMUNES, PAR GIRAULT DE SAINT-FARGEAU; DE LA TENUE DES LIVRES SANS MAÎTRE, PAR DEPLANQUE, etc., etc.

Mise en vente de la deuxième édition de

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE

PHILOSOPHIQUE ET PRATIQUE,

CONTENANT LA SOLUTION DE TOUTES LES DIFFICULTÉS GRAMMATICALES;

OUVRAGE UNIQUE EN SON GENRE,

ET LE PLUS COMPLET QUI EXISTE;

Enrichi de cent mille exemples, formant le plus curieux recueil de pensées et d'anecdotes;

PAR LÉGER NOEL.

Cette Grammaire, composée dans un genre tout à fait nouveau afin d'en rendre l'étude agréable et facile, se distingue surtout par la précision, la clarté, la méthode. Elle offre la solution de toutes les difficultés restées jusqu'à ce jour à l'état de problème; et cette solution est toujours appuyée d'un nombre infini d'exemples choisis et intéressants, et de remarques critiques. Fruit de plus de quinze années d'études et de recherches, elle s'est placée, dès son apparition, au premier rang, et peut être regardée comme la seule véritablement complète.

Un fort vol. in-8^o de 1,000 pages; Prix: 10 fr. pour Paris; 14 fr. pour la France. (Franco).

Se trouve à Paris, chez l'Éditeur, et à Saumur, au bureau de l'ÉCHO SAUMUROIS.

A VENDRE

Une TRÈS-FORTE JUMENT grise, de trait, âgée de 8 ans.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour entrer en jouissance immédiate-ment,
Ou pour la St-Jean 1865,

Une MAISON, sise à Saumur, rue Saint-Jean, 26, anciennement occupée par M. Gustave Veron.
S'adresser à M. PLÉ, commissaire-priseur, ou à M. ROSSIGNOL, propriétaire à Pocé, près Saumur. (372)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

BOUTIQUE et portion de MAISON, rue Royale.
S'adresser à M^{me} RAGUIDEAU.

UN HOMME d'un âge mûr désire-rait donner des leçons à domicile, concernant les matières suivantes: grammaire, orthographe, arithmétique, géographie, histoire, etc., etc.
S'adresser au bureau du journal.

AU GAGNE-PETIT.

A LA PETITE MARIE-LOUISE

DE SAUMUR,

Rue Saint-Nicolas, n^o 6.

M. GABRIEL GILLET, premier ouvrier horloger de Napoléon-Saint-Léon III, ancien ouvrier de M^e Mathieu DILGER, LANGE, et plusieurs autres horlogers de Saumur.

A l'honneur de prévenir le public qu'il travaille pour son compte à des prix très-modérés,

SAVOIR:

Rabillage ou nettoyage des montres cylindre, or et argent, à 2 fr. 50 et 2 fr.

Montres ordinaires, à . . . 1 50
Grands ressorts 2 »
Repassage des montres cylindre. 3 »
Et pendules de cheminées. 3 »
Le tout avec garantie de deux ans.

ON DEMANDE un emploi, dans une maison de commerce, pour la comptabilité ou la vente. On peut donner également des leçons de français et de latin.

S'adresser au bureau du journal.

LA VILLE DE SAUMUR,

Son Budget,

SES TRAVAUX, SES EMPRUNTS,

Par le D^r BINEAU,

Membre du Conseil municipal.

Prix: 4 Francs.

A Saumur, chez M. JAVAUD, libraire, et au bureau du journal.

EN VENTE:

FIDES

OU

CHRISTIANISME ET PROGRÈS

Par J.-B. COULON,

Membre de la Société impériale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, SUIVI DU

CHATEAU D'ANGERS

Poème couronné par la Société impériale d'Agriculture d'Angers, ET DE PLUSIEURS AUTRES POÉSIES INÉDITES,

Du même auteur,

Un volume in-8^o, sur beau papier vélin,

A SAUMUR, au Bureau du Journal et chez tous les Libraires.

LIBRAIRIE DE DUTERTRE,

236, rue Saint-Jacques, à Paris,

ÉDITEUR DE LA FRANCE MARITIME, PAR GRÉHAN; DU TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE D'HORLOGERIE, DE MOINET; DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, DE LÉGER NOEL, ETC.

Mise en vente de la 12^e édition de

LA TENUE DES LIVRES

EN PARTIE SIMPLE ET EN PARTIE DOUBLE,

Mise à la portée de toutes les intelligences pour être apprise SANS MAÎTRE.

Comptabilité des Commerçants, Banquiers, Industriels, Propriétaires, Entrepreneurs, Agents de Change, Courtiers, Agriculteurs, des Sociétés en commandite et par actions, etc.; suivie du Calcul des intérêts et des Comptes-courants, des Comptes en participation; du Change sur toutes les places; du Détail des opérations de Bourse, de Banque et d'Escompte; d'un PRÉCIS de LÉGISLATION COMMERCIALE; du Formulaire de tous les Actes commerciaux depuis la facture jusqu'à l'acte constitutif des Sociétés anonymes. Ouvrage offrant un Cours complet de Contentieux commercial, adopté par le Tribunal de Commerce de la Seine et par l'École du Commerce et des Arts de Paris;

Par LOUIS DEPLANQUE, expert près les Cours et Tribunaux, Professeur de Comptabilité générale.

Un fort volume in-8^o de 824 pages. Prix: 7 fr. 50 c. pour Paris;

Pour la Province, franco, 8 fr. 50 c.

Se trouve à Paris, chez l'Éditeur, à Saumur, au bureau de l'Écho Saumurois.

NOUVELLE SOUSCRIPTION

Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

DICTIONNAIRE

DE LA

CONVERSATION

ET DE LA LECTURE

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES,

Sous la direction de M. W. DUCKETT.

SECONDE ÉDITION

Seize volumes, grand in-8^o, format dit Panthéon littéraire, de 800 pages chacun, à deux colonnes,

Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet: 195 francs au lieu de 400 francs, prix de la 1^{re} édition.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 1 ^{er} OCTOBRE.			BOURSE DU 3 OCTOBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	65 60	»	»	65 60	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	92 15	»	»	92 40	»	25
Obligations du Trésor.	435	»	1 25	435	»	»
Banque de France.	3400	»	»	3410	10	»
Crédit Foncier (estamp.).	1215	»	5	1205	»	10
Crédit Foncier colonial.	»	»	»	»	»	»
Crédit Agricole.	»	»	»	»	»	»
Crédit industriel.	753 75	1 25	»	755	1 25	»
Crédit Mobilier.	995	»	5	985	»	10
Comptoir d'esc. de Paris.	977 50	»	»	977 50	»	»
Orléans (estampillé).	871 25	»	6 25	870	»	1 25
Orléans, nouveau.	772 50	1 25	»	770	»	2 50
Nord (actions anciennes).	985	1 25	»	985	»	»
Est.	496 25	1 25	»	500	3 75	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	917 50	»	3 75	915	»	2 50
Lyon nouveau.	»	»	»	»	»	»
Midi.	626 25	»	2 50	622 50	»	3 75
Ouest.	518 75	»	»	518 75	»	»
C ^{ie} Parisienne du Gaz.	1672 50	»	»	1655	»	17 50
Canal de Suez.	458 75	2 50	»	450	»	8 75
Transatlantiques.	»	»	»	538 75	»	»
Emprunt italien 5 0/0.	67 05	»	35	67	»	»
Autrichiens.	445	2 50	»	»	»	»
Sud-Autrich.-Lombards.	527 50	»	1 25	526 25	»	1 25
Victor-Emmanuel.	346 25	1 25	»	347 50	1 25	»
Russes.	»	»	»	»	»	»
Romains.	338 75	1 25	»	335	»	3 75
Crédit Mobilier Espagnol.	605	»	5	601 25	»	3 75
Saragosse.	480	»	5	483 75	3 75	»
Séville-Xérès-Séville.	438 75	»	»	455	17 50	»
Portugais.	297 50	»	»	300	2 50	»

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	302 50	»	»	302 50	»	»
Orléans.	293 75	»	»	293 75	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	291 25	»	»	292 50	»	»
Ouest.	286 25	»	»	286 25	»	»
Midi.	285	»	»	285	»	»
Est.	290	»	»	290	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.